

# COMMUNE DE BELMONT-LUTHEZIEU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2016

**Présents** : Mrs et Mmes P. GODET, J.F. MARTINE, E. BLANC, N. VIOLET, L. PITTNER, C. BOUVARD, S. MACRE, D. PORTERET, C. RENARD, Z. FOURNIER, F. HINDERSCHIETT, M. VENIN (arrivée 20h30)

Absents excusés : Messieurs Henri REYNAUD, Florent PRAS (pouvoir donné à JF MARTINE)

**Secrétaire de séance** : Madame Catherine BOUVARD

### 1 Approbation du conseil municipal de la séance du 7 avril 2016

Accepté à l'unanimité

### 2 Délibérations :

- **Chèque GROUPAMA** : Madame le Maire explique que les cotisations versées sont prévisionnelles et qu'au moment du renouvellement des contrats, il apparaît des différences entre le montant versé et le montant réellement dû après indexation. Pour 2015, la différence s'élève à 288.25 € reçu sous forme de chèque que le conseil, à l'unanimité, accepte d'encaisser.
- **Devis SODEVAL** : station de Neyrieu – pour améliorer le fonctionnement de la station sans entreprendre des travaux trop conséquents, la société SODEVAL, propose une intervention pour un montant 1950 € TTC, qui consisterait à procéder à un curage à haute pression des drains en sortie de station avec traçage et matérialisation sur le terrain, complété par une pose de canalisation d'épandage et d'un regard de bouclage. Le devis est accepté à l'unanimité.
- **Plan de financement du SIEA** : Madame le Maire explique que les luminaires à vapeur de mercure ne sont plus dépannables pour cause de fin de commercialisation des composants et lampes depuis mars 2015. 46 points lumineux de ce type ont été répertoriés sur la commune, or compte-tenu du coût de ce changement, il convient de procéder par tranche. Le conseil décide de moderniser 14 points lumineux du hameau de Belmont, dans un premier temps, pour la somme de 4 058.05 € à la charge de la commune. Madame le Maire informe que 2 autres plans de financement ont été préparés concernant la rue des Chalets, et la rue du Flon toutes deux situées dans le hameau de Massignieu. Des modifications sur ces plans devront être effectuées par le SIEA avant nouvelle étude par le conseil municipal.
- **Monument aux Morts 39-45 du Valromey : cession au Département** – le Mémorial de la Résistance du Valromey situé sur la commune s'inscrit dans un circuit de mémoire nationale, patriotique et historique. Aussi, une demande avait été formulée par Monsieur ZAMBELLI alors président du Comité pour transférer la propriété au Département qui semble être la collectivité la mieux adaptée à pérenniser l'avenir de ce monument. Après discussions entre les différents acteurs (Comité, Communauté de Communes, Département et Commune de Belmont-Luthézieu), le transfert de propriété pour l'euro symbolique est proposé et a été validé par délibération du 25 avril 2016 par le Département. Un bornage sera effectué sur place pour déterminer l'emprise foncière acquise par ce dernier. Le conseil accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce transfert de propriété.

3 **Plan communal de sauvegarde : PCS** – Ce document défini par le code de la sécurité intérieure (Article L731-3) est obligatoire et doit être validé par arrêté du Maire. Il prépare préventivement les acteurs à la gestion de risques, naturels, sanitaires ou technologiques. Il consiste à identifier les risques présents sur la commune, recenser des moyens disponibles et organiser une réponse communale à cet état de crises. Un groupe de travail est constitué

afin d'établir ce document pour la commune de Belmont-Luthézieu. Une première réunion aura lieu en Mairie le mardi 7 juin 2016 à 18 heures.

**4 Mise en œuvre du RIFSEEP (régime indemnitaire de fonction, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel)** – Un nouveau régime indemnitaire de référence remplaçant la plupart des primes et indemnités existants dans la fonction publique territoriale a été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour la filière administrative. Il se compose de deux parties : une indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise : IFSE et d'un complément indemnitaire annuel : CIA. La commission en charge du personnel se réunira le mardi 7 juin à 20 heures afin d'établir une proposition qui sera soumise au Comité Technique du Centre de gestion de l'Ain.

#### **5 Questions diverses**

Madame le Maire rappelle qu'une intervention aura lieu sur une parcelle située à Luthézieu (Route de Calon) afin de déplacer en partie la canalisation d'alimentation des lavoirs de Vogland, cette dernière se situant pour partie en zone constructible. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SODEVAL en même temps que le terrassement effectué par le particulier concerné.

Une discussion est en cours pour l'acquisition par Mme REDOUX d'une parcelle de terrain située en limite de sa propriété (rue des Chalets), un bornage a été effectué et la commune attend l'offre de prix.

**Intercommunalité :** Une réunion a eu lieu ce jeudi 12 mai en préfecture en présence de Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental et un représentant de chacune des communes du Valromey. Il a été question de trouver rapidement un accord sur l'avenir de la Communauté de Communes du Valromey, tout en insistant sur le fait que celui-ci doit faire consensus étant donné qu'il sera soumis à un nouveau vote de la CDCI. La disparition de la CCV ne pouvant être évitée que par l'augmentation de sa population pour dépasser le seuil des 5000 habitants. Pour rappel, le schéma définitif devra être écrit par le Préfet avant le 15 juin 2016. La fusion avec Bugey Sud semble écartée bien que les élus du Valromey restent convaincus de sa légitimité au regard des enjeux financiers et patrimoniaux. Monsieur le Préfet insiste sur la nécessité de négocier au plus tôt avec les élus de Bugey Sud et il est demandé à la Commune nouvelle de Haut Valromey de réaffirmer par délibération le choix de son orientation. RAPPEL : une réunion publique organisée par la Communauté de Communes du Valromey et en présence du Président du Département se tiendra le jeudi 19 mai à 19 heures au chalet les 2 Sapins à Songieu.

Séance est levée à 22 heures

Prochaine séance le jeudi 9 juin 2016 à 20 heures

**Le Maire  
Pauline GODET**

